

TRANSMIS
Le 20 DEC. 2021
à la Sous-Préfecture

**BUREAU DU SYNDICAT MIXTE DU PÔLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU PAYS DU
CAMBRESIS**

Première convocation en date du vingt-deux octobre deux mille vingt et un adressée en application de l'article L2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le vingt-huit octobre deux mille vingt et un, les membres du Bureau du Syndicat Mixte du PETR du Pays du Cambresis se sont réunis, en salle Matisse, Espace Cambresis, sous la Présidence de Monsieur Sylvain TRANOY.

17 membres sont présents, le quorum est atteint.

Membres présents (17) :

1. Monsieur BASQUIN Alexandre, Vice-Président au Pays, Avesnes lez Aubert
2. Madame DUBUIS Bernadette, Maurois
3. Monsieur DENOYELLE Jacques, Thun Lévêque
4. Monsieur DHERBECOURT Eddy, Awoingt
5. Monsieur DUEZ Pascal, Villers en Cauchies
6. Monsieur HENNEQUART Michel, Conseiller délégué au Pays, Mazinghien
7. Monsieur LANGLAIS Marc, les Rues des Vignes
8. Madame LAMOURET Fernande, Flesquières
9. Monsieur MOMPACH Pascal, Vice-Président au Pays, Doignies
10. Madame MAROUZE Sylviane, Romeries
11. Monsieur PRETTRE Michel, Aubencheul au Bac
12. Monsieur QUONIOU Henri, Saint Souplet
13. Madame RIBES Laurence, Vice- Présidente au Pays, Montay
14. Madame RICHOMME Liliane, Caudry
15. Monsieur RICHARD Jérémy, Troisvilles
16. Madame RINGEVAL Maryvone, Raillencourt Saint Olle
17. Monsieur TRANOY Sylvain, Président du Pays

Membres excusés

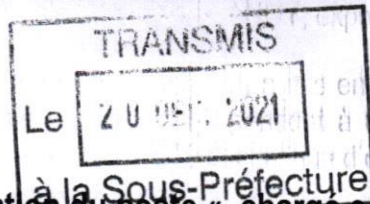
Membres du Bureau

Monsieur BRICOUT Frédéric, Caudry
Monsieur COUELLE Guy, Proville
Monsieur DHANEUS Michel, Saint-Martin-sur-Ecaillon
Madame DEPRES Marie-José, Clary
Monsieur ESCARTIN Didier, Vice- Président au Pays, Escarmain
Monsieur MODARELLI Joseph, Le Cateau Cambresis
Monsieur NOBLECOURT Francis, Masnières
Monsieur Bruno IVANEC, Fontaine Notre Dame

Monsieur OLIVIER Jacques, Vice- Président au Pays, Bertry
Madame SAYDON Laurence, Cambrai

Présidents des EPCI

Monsieur Paul SAGNIEZ, Solesmes
Monsieur Serge SIMEON, Le Cateau Cambresis
Monsieur François-Xavier VILLAIN, Cambrai



Objet : Création du poste « chargé.e d'opération Habitat »

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment son article 3, II,

Vu le décret n° 88-145 du 15 février 1988 pris pour l'application de l'article 136 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et relatif aux agents contractuels de la fonction publique territoriale,

Le Président, Monsieur Sylvain TRANOY, expose au Bureau,

Le Pays, avec le soutien des EPCI, a mis en place un PIG à l'échelle de l'arrondissement en 2013. Fort de ses bons résultats qui répondent à un besoin d'amélioration de l'habitat, le PIG « Habiter Mieux » a été reconduit en 2019 et continue d'œuvrer sur le Cambrésis jusqu'à fin 2023, en partenariat avec l'ANAH.

Le Pays est en train de mettre en œuvre un GUH 2021-2023, (montée en puissance de l'EIE), en partenariat avec la Région et l'ADIL

Le futur.e chargé.e d'opération habitat aura donc pour missions principales de :

- Animer et suivre les dispositifs et programmes : PIG, GUH...
- Assurer la gestion administrative des dossiers (instruction des dossiers de demande de paiement du PIG) et des conventions partenariales
- Travailler en partenariat avec les acteurs de l'habitat (EPCI, INHARI, ADIL, ANAH, CD59, Région, Etat...)
- Suivre l'Observatoire de l'Habitat
- Réaliser toutes les tâches liées au bon fonctionnement du service

Profil recherché :

- Bonne connaissance des politiques de l'habitat
- Connaissance des collectivités locales et de leur fonctionnement
- Rigueur, organisation, planification, maîtrise des outils informatiques courants (Excel, Word...),
- Savoir travailler en équipe, en partenariat et rendre compte
- Formation BAC+2 / 3 dans le domaine des politiques de l'habitat
- Expérience dans un poste similaire souhaitée,